

Groupe Liège Réunion 3

Relevé de décisions de la réunion 3, 30 janvier 2014 à la communauté de communes Cœur du Var.

Présents :

Chloé MONTA (ASL de la suberaie varoise), Chantal GILLET (Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur), Gregory CORNILLAC (Association des communes forestières du Var), Jacques BRUN (Communauté de Communes Golfe de Saint-Tropez), Albane LE FLEM (Forêt Modèle de Provence).

Excusés :

Jean-François DOUCET (materrebio), François JOLICLERQ (EGA), Renaud PIAZZETTA (IML), Sophie VALLEE (AIFM), Louis AMANDIER (CRPF).

Les points suivants sont abordés :

1. **Bilan des journées techniques du liège**
 - ✓ Bons points / éléments à Améliorer ;
 - ✓ Compte rendu et diffusion ;
 - ✓ Bilan économique des journées techniques du liège ;
 - ✓ Hors-série de Forêt Méditerranéenne ;
2. **Point des connaissances sur la régénération du chêne-liège**
 - ✓ Objectifs de la bibliographie/cahier des charges ;
 - ✓ Calendrier de lancement de la bibliographie ;

Les remarques en amont de Louis AMANDIER (CRPF) et de Pauline MARTY (CRPF) sont intégrées au compte-rendu.

1. Bilan des journées techniques du liège

1.1 Bons points, points à améliorer

Bons Points

Les journées techniques ont eu un retour très positif. Les aspects qui ont été particulièrement apprécié :

- Le lieu, au milieu du massif des Maures ;
- Le découpage des interventions, une journée technique et scientifique et une autre plus ouverte et plus accessible au grand public ;
- La centralisation des activités et le fait de limiter les déplacements ;
- Le resserrement des liens entre les réseaux et les divers acteurs de la sphère du liège.

Points à améliorer

- Rendre l'accueil café plus accessible et surtout gratuit ;
- Prévoir le défraiement en liquide pour les intervenants Hors zone SEPA (zone euro) ;
- Plus exploiter la proximité des suberaies et profiter de la présence d'experts de l'ensemble du bassin méditerranéen pour avoir leurs analyses sur nos peuplements.

Pour les journées techniques 2015

Les prochaines journées techniques 2015 devront si possible, être la continuité des journées 2013. Dans l'idéal, il faudrait qu'il y est des expérimentations, fruit du travail sur la régénération des suberaies à présenter aux intervenants et aux participants. Une journée en plus ou une sur les deux, pourrait être consacrée à une visite en petit comité, avec les pointures du liège pour bénéficier de leurs expertise sur les divers essais en cours.

Parmi les thématiques qui pourront être abordées en 2015, il peut y avoir les nouveaux débouchés du liège, notamment concernant l'isolation. Aussi l'ASL projette d'entamer un travail sur la qualification de la ressource sur pied grâce à des appareils à sonde. Les résultats de ce travail pourront être présentés.

Ces journées doivent continuer de servir à créer des interactions entre les techniciens afin de développer des projets communs et des actions concrètes. De même elles peuvent permettre progressivement d'unir les représentants des propriétaires de suberaies ou de manière plus large, les vendeurs de liège afin d'accroître l'influence de ces derniers sur le cours du liège.

1.2 Bilan économique des journées techniques

L'ensemble des journées techniques ont couté 13 025 €. Pour l'ensemble de l'action liège la subvention de l'action spécifique de fonctionnement accordée par le conseil Régional PACA est de 28 120 € pour un budget total de 35 150 €, laissant à trouver 7030 € d'autofinancement. 4000 € ont été fournis par l'IML et la FAO et les 3 030 € sont financés par les participations des personnes qui ont assisté aux journées techniques. Il reste donc 22 124 € à dépenser en les répartissant entre le point de connaissances, le stagiaire (voir suite), la gestion des expérimentations supplémentaires et le lancement de placettes pilotes, le financement devant uniquement être utilisé pour du fonctionnement et non de l'investissement. Un complément pourra éventuellement être versé par le RMFM (Réseau Méditerranéen des Forêts Modèles).

La convention liée à la subvention, précise que le maître d'ouvrage (Forêt modèle de Provence) a deux ans à compter du 28 juin 2013 pour présenter les pièces justificatives pour toucher la deuxième tranche de la subvention.

1.3 Hors -série de Forêt Méditerranéenne

Les articles fournis par les intervenants seront transmis en l'état à l'association Forêt méditerranéenne. Une liste avec le contact des intervenants leur sera transmis pour que l'association puisse faire le nécessaire pour faire paraître son hors-série. Le compte-rendu des journées techniques et le hors-série sont deux choses à part entière.

2. Point des connaissances sur la régénération du chêne-liège

2.1 Objectifs de la bibliographie/cahier des charges

Objectifs

En partant des données récoltées lors des journées techniques ce point de connaissances et non pas bibliographie (comme nous l'avions nommé au départ) devra faire le tour des études et des expérimentations de terrain susceptibles de donner des pistes pour mettre au point un protocole de régénération adapté aux suberaies varoises. Il pourra également proposer des compléments d'expérimentation pour pallier les éventuelles carences de connaissances. Des expérimentations supplémentaires pourront être mises en place suite aux observations du bilan. Le but étant à terme de proposer un guide technique aux propriétaires pour la régénération.

Données

M. Amandier précise qu'il dispose d'une importante documentation, 2 ou 3 jours d'étude seraient nécessaires pour intégrer toutes ces données. Le CRPF souhaiterait avoir une participation financière pour réaliser l'analyse de ces documents. Mme Gillet précise que la subvention d'action spécifique de fonctionnement dédiée à l'association Forêt Modèle de



Provence, ne peut servir à financer de l'investissement ou d'autre fonctionnement. En revanche il est bien évidemment possible de financer des prestataires.

Les personnes présentes s'accordent pour dire qu'il ne faut pas entrer dans cette logique de rémunérer toutes les personnes ressources car l'étude finale risque d'en pâtir et le budget n'est pas suffisant.

M. Amandier précise qu'un inventaire a déjà été fait en 2002 grâce au stage d'Amandine DURAND, encadré par le CRPF en partenariat avec le SIVOM du pays des Maures et les propriétaires privés. Les constats de cet inventaire ont notamment permis de lancer des expérimentations sur la plagiotropie. Il rappelle l'importance de tenir compte des expériences de l'ensemble du bassin méditerranéen pour ensuite se centrer sur les Maures. Il poursuit en insistant sur le fait qu'il ne faut pas négliger les documents anciens, ils font peut-être référence à des techniques de régénération qui se sont perdues. Par ailleurs il termine en précisant que les expérimentations qu'il a menées ne sont pas exhaustives elles correspondent à une vision de gestionnaire. Il faudrait donc essayer de trouver des rapports établis par le groupe EUFORGEN pour bénéficier des résultats sur les critères génétiques, critères incontournables.

Déroulement

Pour composer un cahier des charges définitif et mesurer l'ampleur des travaux un stage sera proposé. Ce stage consistera à dégrossir les connaissances disponibles. Le stagiaire doit être en mesure in fine de nous dresser une liste la plus exhaustive qui soit, des études répondant à notre problématique, sur le bassin méditerranéen et dans le massif des Maures. Et un autre inventaire de tous les gestionnaires dans le massif des Maures ayant procédé à une régénération. Cet inventaire s'intéressera également aux Pyrénées orientales. Le stage proposé devrait être d'une durée de 2-3 mois.

Une ébauche de cahier des charges sera proposée dès maintenant elle sera complétée et finalisée grâce aux résultats du stage. Le stage permettra de mesurer le temps nécessaire pour élaborer ce point de connaissances.

2.2 Calendrier de lancement de la bibliographie

Le stage devrait être proposé le plus rapidement possible. Mme. Monta a déjà un stagiaire qui se propose pour 2 ou 3 mois à partir du mois d'avril. Aux mois de Juin juillet le cahier des charges pourra être finalisé et enfin l'appel d'offres pourra être lancé en Août ou au mois de septembre.